



Faits saillants
Séance ordinaire du comité exécutif
24 avril 2019

Le comité exécutif a adopté les résolutions suivantes :

Projet de recherche

Le processus de classement en adaptation scolaire des élèves racisés dans les écoles anglophones du Québec

EC-190424-ED-0060

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la réalisation, dans ses écoles et ses centres, du projet de recherche suivant concernant les services pédagogiques :

Titre du projet de recherche	Chercheuse	Affiliation (université et département)
Le processus de classement en adaptation scolaire des élèves racisés dans les écoles anglophones du Québec	Tya Collins (candidate au doctorat)	Université de Montréal Département d'administration et fondements de l'éducation

Adopté à l'unanimité

Projet de recherche

Les bienfaits éducatifs d'une immersion dans l'univers de la fiction

EC-190424-ED-0061

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la réalisation, dans ses écoles et ses centres, du projet de recherche suivant concernant les services pédagogiques :

Titre du projet de recherche	Chercheuses	Affiliation (université et département)
<i>Educational benefits from immersion into a fictional world</i>	Meredyth Dwyer (étudiante à la maîtrise) D ^{re} Sandra Martin-Chang (superviseuse)	Université Concordia Département des sciences de l'éducation Études de l'enfant

Adopté à l'unanimité

Programme pour élèves internationaux – commission versée à l'agence

EC-190424-ED-0062

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a conclu un contrat le 27 mai 2016 avec l'agence Universal Immigration pour le recrutement d'élèves internationaux;

ATTENDU QUE, conformément aux modalités du contrat, la commission scolaire doit verser une commission à l'agence Universal Immigration pour chaque élève que celle-ci recrute;

ATTENDU QUE la commission scolaire a reçu une facture de 92 280,18 \$, avant taxes;

ATTENDU QU'une présentation a été faite à la réunion du comité administratif du 17 avril 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le règlement de la facture de 92 280,18 \$, avant taxes (104 276,60 \$, toutes taxes comprises, ou 98 635,29 \$, taxes nettes).

Adopté à l'unanimité

Achat d'une fourgonnette

EC-190424-MR-0063

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier détient et gère sa propre flotte de fourgonnettes réservées aux activités d'entretien et au service du courrier;

ATTENDU QUE la fourgonnette réservée à ces usages exige des réparations coûteuses et affiche un kilométrage supérieur à 200 000 km;

ATTENDU QUE les coûts de réparation de la transmission sont estimés à environ 3 000,00 \$;

ATTENDU QUE la valeur de revente de la fourgonnette est approximativement de 5 500,00 \$, en tenant compte des réparations;

ATTENDU la nécessité de remplacer ce véhicule, un appel d'offres public a été publié et les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 4 avril 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation de la directrice par intérim du Service des ressources matérielles et du transport, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'achat d'un véhicule 2019 de marque Nissan (NV2500 S avec toit standard) au concessionnaire Capitale Nissan – Sovéa Autos Ltée au coût total de 42 855,00 \$, avant taxes (49 272,54 \$, toutes taxes comprises, ou 45 806,32 \$, taxes nettes);

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente, ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE la directrice par intérim du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

Adopté à l'unanimité